CORPS LÉGISLATIF

20271
Case FRC 21006

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE

FAITE

PAR LECOINTE-PUYRAVEAU,

Sur la néceſſité d'employer toutes les meſures permiſes par la conſtitution, pour diſſiper ceux qui trament contre elle.

Séance du 18 Meſſidor an 6.

Citoyens représentans,

Je viens fixer vos regards ſur ce qui ſe paſſe autour de vous; l'Angleterre trame de nouveaux forfaits, & ſes agens, réunis aux émigrés & à leurs coupables amis, ne

THE NEWBERRY LIBRARY

ſe cachent preſque plus : ils rugiſſent, croyant être bientôt au moment de ſe jeter ſur leur proie; & cette proie, c'eſt la République.

Preſque par-tout le nom de citoyen eſt méconnu; la plupart ne s'en ſervent qu'avec dériſion. Il eſt en effet avili en paſſant par leur bouche perfide. Des patriotes même, des patriotes foibles, craignent preſque de l'employer; & le *monſieur*, ſi délectable aux oreilles des pervers, échappe de leur bouche.

La cocarde nationale eſt *imperceptible*. Loin de la porter avec orgueil, on la place derrière, & toujours elle y eſt recouverte d'un épais & large tiſſu; on tenteroit même de l'avilir! Malheureux! votre eſpoir ſera déçu! ce ſigne eſt celui de l'honneur & de la gloire, votre ſouffle impur ne peut le ternir. Nos ennemis tremblent en le voyant, nos amis le chériſſent : nous vous forcerons à le reſpecter.

Dans ces jours où l'amour de la patrie fermentoit dans tous les cœurs, on entendoit de toutes parts des hymnes à la liberté & des chants de triomphe; aujourd'hui, ces hymnes & ces chants qui firent des héros, ſont relégués dans les ſpectacles : encore avec quelle tiédeur ſont-ils exécutés? Les artiſtes laiſſent tomber les ſons, & ſemblent dire qu'ils agiſſent *par ordre* & rempliſſent un pénible devoir; & des aſſiſtans, en murmurant, font éclater leur haine contre la République.

L'étranger ami de la liberté étoit venu pour admirer au ſein de Paris le foyer électrique de la révolution : J'y verrai, s'étoit-il dit, dans tous les citoyens un dévouement généreux; leur attitude, leur phyſionomie doit être l'image de la grande nation; tout doit y retentir de ces armées dont la gloire étonne le monde, & par tout, ſous toutes les formes, on doit s'y honorer des couleurs arborées à Fleurus, au Rhin, à Arcole & Lodi, & encore ſur ce rocher qui vit ſe briſer le croiſſant. Quel eſt ſon

étonnement ! A chaque pas ſes yeux rencontrent de ſtupides ſignes de ralliement contre la Republique..... Dans ces lieux où l'honnête homme ne ſe trouve qu'en paſſant, où l'oiſif vient ſe dérober à lui-même, où l'intrigant dévełoppe ſon talent perfide, il entend nier le courage des armées & calomnier ceux qui les commandent; il veut défendre notre gloire, il eſt interrompu : là, pour être écouté, il faut ſuppoſer aux défenſeurs de la patrie des pillages & des rapines. Il fuit ce repaire; mais ailleurs s'il ne voit pas des livrées inſolentes, il en retrouve les couleurs complaiſamment placées ſur les habits des hommes à gages, au dedans, au-dehors des équipages; & il faut qu'il ſoit attentif pour s'aſſurer qu'une fleur informe a remplacé l'écuſſon; & cet écuſſon même ! il le voit dans des bijoux variés à l'infini, qui en offrent par tout toutes les formes : il eſt au cou, aux bras, aux doigts des ci-devant nobles & nouveaux enrichis.

En un mot, l'étranger cherche en vain les hommes qu'il étoit venu admirer, il ne les trouve point, & dans ſa douleur il s'écrie : Dans mon pays nous aimons plus votre révolution que vous-mêmes ! *Il ſe trompe :* ce ne ſont pas des Français qui ont frappé ſes regards; les Français ſont ces eſtimables pères de famille qui, à la voix de la patrie, envoyèrent aux frontières ce qu'ils avoient de plus cher, & il ne les a pas vus. Il eſt dupe du preſtige : ce ne ſont pas des Français qu'il a vus; ce ſont des agens du cabinet de Saint-James, des émigrés, des chefs de bandes, & cette foule d'hommes ſans mœurs, ſans état, ſans propriété, qui pourtant vivent de luxe & d'oiſiveté. Repréſentans du peuple, cet état de choſes mérite toute votre attention, & doit réveiller toute votre énergie; je vous dirai tout ce que je penſe : il eſt le ſymptôme des criſes politiques; croyez-en tous ceux à qui ſept années dans les Aſſemblées nationales ont fait connoître la tactique des ennemis de la liberté. La marche de ces derniers eſt toujours la même : ils ſont ſtu-

pides dans leurs machinations, mais ils ſont audacieux. N'ont-ils pas cru, les infames! que l'heure d'une nouvelle réaction étoit ſonnée? & ils ſont accourus autour de vous; ils ont penſé qu'ils pourroient encore vous diviſer, *& une circonſtance que je ne rappellerai point a été annoncée par eux comme un triomphe.* Ils ſe déchireront encore de leurs propres mains, ſe ſont-ils dit, & nous frapperons ceux qui auront ſurvécu. Non : votre rage vous aveugle ; en vain vous aiguiſez vos poignards, les repréſentans du peuple ſeront unis, & j'en ai pour garant leur unanimité ſur une queſtion importante : vous vouliez faire une épreuve ; eh bien! qu'avez-vous obtenu?

Mais nos ennemis communs ne ſont-ils pas auſſi incorrigibles qu'implacables? Leur défaite ne fait qu'augmenter leurs fureurs : ils ſe ſont donc agglomérés dans cette immenſe commune, & là, inſtrumens ou membres *d'un conſeil anglais*, ils travaillent à tout détruire, à tout empoiſonner. Qui pourroit dire l'activité de leur criminelle correſpondance? Ici ils eſſaient d'aſſaſſiner, ils commandent des aſſaſſinats dans les départemens : ils oſent écrire qu'au Corps légiſlatif ils ont des partiſans & des appuis; quel horrible blaſphême! Cependant ce que je dis eſt conſtant : j'en atteſte le repréſentant du peuple *Chabert*, à qui l'on écrit *qu'à la tribune nationale une voix éloquente va ſe faire entendre pour arrêter le cours des vengeances*; & c'eſt de la loi du 19 fructidor dont on parle!

Ainſi c'eſt toujours le même ſyſtême, ils font le mal dans les départemens en diſant qu'on le fait ici. Repréſentans du peuple, au nom de la patrie, arrêtez ce débordement d'intrigues & de crimes, ou bientôt des ruiſſeaux de ſang couleroient dans l'oueſt & le midi! J'ai le preſſentiment que votre fermeté, votre ſageſſe, votre union ſur-tout, peuvent ſeules empêcher de grands malheurs.

Puiſqu'il eſt vrai que dans Paris les ennemis de la patrie

ſont en ſi grand nombre qu'ils préſentent un eſprit public factice qui étoufferoit l'eſprit public véritable, conſervateur de la République; puiſqu'il eſt vrai qu'avec les moyens ordinaires de la loi, le Directoire exécutif ne peut les atteindre; il eſt de notre devoir de lui fournir des moyens extraordinaires, *avoués par la conſtitution.*

Les membres du conſeil anglais, les émigrés, les machinateurs de crimes, n'échappent que par le reſpect pour la maiſon de chaque citoyen. Ce reſpect ſans doute doit être religieux: malheur à notre pays ſi la volonté arbitraire & cruelle d'un décemvir pouvoit encore répandre dans l'ombre l'effroi des proſcriptions! Mais ce que la conſtitution a permis peut être fait, doit être fait dans la circonſtance actuelle. Repréſentans du peuple, je vous propoſe donc *des viſites domiciliaires*, prévues par l'article 359 de la conſtitution. L'honnête homme ne verra dans cette meſure que votre ſurveillance pour ſa propre ſûreté & celle de l'Etat; & ſi elle jette l'épouvante, ce ne ſera que dans le cœur des hommes coupables, & c'eſt là ſeulement qu'elle doit ſe trouver. Songez qu'il n'a pas été fait un ſeul projet de paix qu'il n'y ait eu des tentatives de ſédition en faveur de la royauté, afin que la nation voiſine pût ſe dire: « Pourquoi m'avouerois-je vaincue? ils vont ſe déchirer entre eux». Reconnoiſſez là le doigt du cabinet britannique, il craint la foudre arrêtée ſur les bords du Rhin, & il a vomi ſur nos côtes, il a lancé dans Paris des émigrés & les inſtrumens audacieux de ſes intrigues: vous n'aurez de repos, vous n'aurez de paix, qu'en les ſaiſiſſant ou les mettant en fuite.

Quels reproches n'aurions-nous pas à nous faire, ſi la République étoit attaquée par notre inſouciance? Comment nous juſtifier aux yeux des républicains & des armées? Ils nous diroient: « Nous avions verſé notre ſang pour la République, & vous l'avez laiſſé périr; vous aviez autour de vous des émigrés, *nos aſſaſſins*; vous le ſaviez, & vous ne les avez pas pourſuivis, & vous ne les avez pas frappés: recevez la juſte

332

peine de votre négligence». Repréſentans du peuple, jamais; non jamais nous ne mériterons de pareils reproches.

Je vous propoſe l'arrêté ſuivant :

« Il ſera fait, ſéance tenante, un meſſage au Directoire exécutif pour qu'il diſe ſi les moyens ordinaires de police ſuffiſent pour atteindre les ennemis de l'ordre & de la conſtitution cachés dans la commune de Paris. »

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Meſſidor an 6.